

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LE PRIX DES MÉDICAMENTS—LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Elle concerne la dérobade du gouvernement face aux États-Unis sur la question des prix des médicaments. Pour pouvoir poursuivre ses négociations sur le libre-échange avec les États-Unis, il a déjà joué les pions des malades et des personnes âgées. Est-ce qu'il ne lui a pas suffi de tenter de désindexer les pensions des personnes âgées? Est-ce qu'il ne lui a pas suffi de taxer les médicaments vendus sans ordonnance? Pourquoi les personnes faibles et âgées doivent-elles servir de pions sur l'échiquier des négociations avec les États-Unis?

• (1415)

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, la précédente administration libérale avait annoncé en juin 1983 sa décision, dans le cadre de la politique du gouvernement, de rétablir la protection des brevets pharmaceutiques. Le député de Papineau était ministre de la Consommation et des Corporations à l'époque. Si le très honorable chef de l'opposition veut maintenant dire que cela a un rapport avec les négociations commerciales, peut-être pourrait-il nous éclairer sur les négociations commerciales que menait à l'époque le gouvernement libéral?

[Français]

LES MALADE—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

Le très hon. John N. Turner (chef de l'Opposition): Monsieur le Président, le négociateur en chef des États-Unis, Clayton Yeutter, a mentionné que parmi les cinq priorités des États-Unis étaient les compagnies pharmaceutiques. Ce sont là les réponses.

Et maintenant la question est la suivante, monsieur le Président: L'abandon de notre industrie de bois d'oeuvre était déjà assez. Pourquoi maintenant abandonner nos malades pour préserver ces négociations avec les États-Unis?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, si le très honorable représentant estime que notre pays doit avoir une composante de recherche et de développement, et s'il considère que les 8 000 emplois qu'envisage *Le Devoir Économique* rien que pour Montréal sont à écarter parce que des gens mal intentionnés pourraient effectuer ce rapprochement injustifié entre ce que nous faisons au Canada, pour le bien du Canada, et les négociations commerciales, il a le droit d'avoir son point de vue, mais ce n'est pas celui du gouvernement, ni de quiconque se préoccupe du bien de nos jeunes scientifiques.

M. Turner: Je remarque que ce n'est pas le premier ministre qui répond à ces questions.

Questions orales

LE PRIX DES MÉDICAMENTS

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Nous étions peut-être disposés à accepter les recommandations d'une enquête indépendante, mais le gouvernement est allé beaucoup plus loin. Il l'a fait aux risques et périls de nos malades et de nos vieillards. Songeons au prix des médicaments pour les cardiaques, des pilules pour l'arthrite, ou des antibiotiques—uniquement pour faire plaisir au gouvernement américain sur cette question.

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, d'une part ces pilules dont parle le très honorable représentant, ces médicaments vont demeurer sur le marché. Cette mesure ne les affecte en rien. Le représentant ferait bien d'étudier le projet de loi avant de porter ce genre de jugement.

Deuxièmement, les gens dont il parle sont couverts par des régimes d'assurance médicale. Plus de 85 p. 100 des Canadiens sont couverts à 100 p. 100 par de tels régimes.

M. Gauthier: Et qui paye l'addition?

M. Andre: Quel que soit le coût au niveau des régimes d'assurance médicale, il sera plus que largement compensé par les milliers d'emplois, d'emplois de pointe dans la biotechnologie, qui seront créés.

M. Gauthier: Air connu.

M. Andre: Quiconque a un peu de jugement reconnaîtra que c'est un bon ensemble de mesures.

[Français]

ON DEMANDE QUI DÉSIRE UNE TELLE LOI

Mme Thérèse Killens (Saint-Michel—Ahuntsic): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations.

Les gouvernements provinciaux, les retraités, les assistés sociaux, l'industrie pharmaceutique générique et l'Association des consommateurs du Canada sont tous en opposition à la politique sur les brevets pharmaceutiques proposée par le gouvernement.

Ma question est simple: Qui veut cette loi, cette loi qui coûterait très cher aux Canadiens et aux Canadiennes qui sont malades?

[Traduction]

L'hon. Harvie Andre (ministre de la Consommation et des Corporations): Monsieur le Président, précisons que des résolutions ont été adoptées, d'un commun accord, à l'Assemblée nationale du Québec par les gouvernements libéral et péquiste pour nous demander d'agir comme nous le faisons maintenant.

Des voix: Bravo!

M. Andre: Je répète que l'hypothèse de la hausse du prix des médicaments ne tient pas debout.

M. Broadbent: Oh?